"Comment fonctionne le régime présidentiel?"

Par **regula**, le **07/01/2012** à **15:45**

Bonjour,

Le sujet des partiels de la semaine dernière était le suivant :

"Comment fonctionne le régime présidentiel?"

J'ai proposé à cette question le plan suivant :
I. La théorie d'une séparation rigide des pouvoirs aux USA : critère primordial du régime présidentiel
A - Les fonctions réciproques détenues par les pouvoirs exécutif et législatif
B - L'absence des principes de responsabilité et de dissolution

II. L'impossibilité d'une telle rigidité démontrée en pratique à la vue du fonctionnement de la structure partisane américaine
A - Les moyens d'actions réciproques rendus nécessaires par les divergences politiques
B - L'importance de la structure partisane dans le système étasunien

Un ami a proposé un autre plan, quelque peu similaire au niveau de la première partie, il diffère seulement dans la seconde partie :

I. Postulats organisationnels attachés au fonctionnement du régime présidentiel
A - Une séparation stricte des pouvoirs caractérisée par la spécialisation des pouvoirs
B - Une séparation stricte des pouvoirs étrangère au principe de responsabilité politique

II. La nécessaire collaboration des pouvoirs révélée par la pratique : clé de voûte du régime présidentiel
A - Mise en relation nécessaire entre le président et le Congrès
B - Absence de discipline partisane au sein des chambres

Voilà, nous aimerions connaître les réactions à la vue de ces plans.

D'avance merci.

Par **Thibault**, le **07/01/2012** à **20:31**

Il est marrant que vous ayiez traité uniquement le régime américain; tout le monde a fait pareil ?

Avez-vous pensé à introduire des éléments franco-français ? On est pas tout à fait en régime présidentiel, mais quand meme ?

Par **regula**, le **07/01/2012** à **20:53**

C'est vrai, nous y avons pensé aussi, mais la France (sous la V ème République) en théorie un régime parlementaire, malgré qu'il soit parfois qualifié de régime "semi-présidentiel"...

En fait, notre professeur en cours magistral avait bien précisé que le seul régime présidentiel était le régime américain, doté des deux critères primordiaux que sont le monocéphalisme exécutif et l'absence de responsabilité politique et de dissolution

Par **bulle**, le **08/01/2012** à **08:40**

Bonjour,

Je pense que le 1er plan est quelque peu hors sujet. Je m'explique, en lisant ce plan on a l'impression que votre sujet était "Comment fonctionne le régime présidentiel américain?"

Le plan de votre ami est mieux (après il faudrait voir le contenu) car on a plus l'impression qu'il répond à la question.

Même si le modèle du régime présidentiel vient des États Unis à la base, ce n'est pas le seul pays à avoir un régime présidentiel. Votre plan est donc trop réducteur contrairement à celui de votre ami.

Ce n'est pas parce que vous n'avez vu que les USA dans votre cours qu'il faut s'y limiter dans votre dissert. Des exemples sur les autres pays ayant adopté ce régime (et qui ne sont pas dans votre cours, ou même dans vos TD seront toujours les bienvenus).

Tenez nous au courant quand vous aurez votre note ou même une éventuelle correction.

Par **regula**, le **08/01/2012** à **16:17**

Bonjour,

Tout d'abord, les exemples auxquels j'ai pensé, à savoir les états d'Amérique du sud ou encore ceux d'Afrique de l'ouest connaissent un régime semi-présidentiel. Dans ce sens, il aurait été périlleux de centrer ma dissertation sur des régimes qui par définition ne sont à proprement dit "présidentiel". De plus, s'il fallait traiter du régime présidentiel, il aurait été étrange d'aborder la question des régimes "présidentialistes" dans lesquels la prépondérance du président, chef de l'exécutif constitue une dérive. Je pense notamment au régime français actuel ou encore à quelques pays d'Afrique de l'Ouest qui ont à leur tête des présidents tout

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

puissant, qui forme de véritables dynasties. Enfin, après avoir éliminé toutes ces questions, je me suis dit que le sujet appelait un exposé du fonctionnement du régime dit présidentiel; quel meilleur exemple que le régime étasunien ?
La problématique du premier plan: Le fonctionnement actuel du régime présidentiel aux Etats-unis est-il conforme aux théories originelles de séparation rigide des pouvoirs ?
La problématique du second plan:
"La séparation stricte des pouvoirs communément attachée au régime présidentiel n'est-elle pas une vue de l'esprit, étrangère à la pratique existante ?"
Ma problématique achève une succession de questions qui mènent à se poser la question de savoir comment les rouages du régime présidentiel permettent-ils de sortir d'une situation de crise politique dans laquelle le Président serait confronté à l'hostilité des chambres puisqu'en théorie l'idée de séparation stricte des pouvoirs impliquent la répulsion des pouvoirs et donc l'absence totale de collaboration; or, dans les faits, on assiste à une collaboration essentielle au déblocage d'une telle situation. Ainsi l'articulation des trois pouvoirs suppose un contrôle réciproque constant quand bien même la singularité du régime américain du fait de l'absence de discipline partisane au sein des chambres permet d'outrepasser ce problème.
J'ai donc centré mon devoir sur le régime des Etats-unis mais peut-être ai-je manqué d'originalité.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés